

## [DISSERT] L'organisation administrative .

Par **Bassamba Deno**, le **24/02/2017** à **10:05**

salut a tous

j'ai une dissertation juridique a redige sur le Theme: L'organisation administrative.

intr:

l'organisation administrative a pour objet de repondre aux besoins de la population.

L'administration s'entend ici de l'administration publique qui a pour but de satisfaire l'enteret general,de gerer les affaires publiques .L'administration peut etre une fonction , une action ou encore une activite mais aussi une organisation c'est a dire un ensemble organes ou d'organismes.

Problematique : comment devrait on concevoir la particularite de l'organisation administrative?

I) l'organisation administrative sur le principe d'un etat unitaire .

A) L'administration central de l'etat.

B) une administration deconcentree.

II) personnes publiques et personnes privees .

Je suis bloque sur la deuxem(II) parti, quelqu'un peut-il me aide svp pour corriger mon plan ou guide sur le chemin a secours mes amis juristes svp.

Par **Yann**, le **24/02/2017** à **15:16**

L'intitulé exact de votre sujet est simplement "l'organisation administrative" ?

Ça me semble un peu court et vague.

Par **Bassamba Deno**, le **24/02/2017** à **15:42**

re,bonjour

yann salut ,sujet: l'organisation administrative . je suis perdu un peu , j'ai besoins de votre aide svp.

Par **Yann**, le **24/02/2017** à **16:36**

Et il y a de quoi, ce sujet me semble flou. Parle t on de l' organisation administrative de l' Etat (et dans ce cas de quel Etat)? De l'organisation administrative territoriale? Et si on pousse le vice plus loin,pourquoi ne pas se questionner sur l'organisation administrative mondiale, ou celle de l'entreprise Dupont électricité?

Bref, il faudra bien veiller à définir votre délimitation du sujet en introduction.

Il faut regarder ce sujet en le rapportant à la matière et au contexte dans lequel il est posé. En l'absence d'éléments supplémentaires je peux me tromper dans mon analyse, mais voici les grandes lignes de ce qui me vient à l'esprit en l'état.

Problématique: comment s'organise administrativement la France?

I Une administration étatique unitaire et déconcentré

II Une administration territoriale décentralisée

Bien entendu, c'est un premier jet d'idées vite fait. Elles nécessitent être reformulées, précisées et retravaillées. Mais ça donne le sens global de la réflexion.

Par **Bassamba Deno**, le **24/02/2017** à **17:17**

re ,  
yann merci ,mon sujet porte sur organisation administrative en droit administratif, je suis douter de mon travail, s'il ne ressemble pas du droit constitutionnel ,svp eclaire moi.

Par **Bassamba Deno**, le **25/02/2017** à **12:44**

re ,  
personne n'a idee sur ce sujet.

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/02/2017** à **12:57**

Bonjour

Vous n'êtes pas tout seul sur ce forum ! Veuillez arrêter de faire remonter votre sujet, c'est totalement irrespectueux vis à vis des autres membres.

Par **Bassamba Deno**, le **25/02/2017** à **16:31**

re,  
eten.. juriste ,  
il faut savoir parler envers gens Isidore , tu me manque de respect .c est de faire enerve...

att...tion.

Par **Isidore Beautrelet**, le **26/02/2017** à **09:20**

Bonjour

En tant que juriste il faut savoir bien parler, mais il faut aussi savoir bien écrire, ce qui est loin d'être votre cas.

Vous parlez de respect alors que vous même vous manquez de respect aux autres membres de ce forum en faisant remonter votre sujet tous les jours.

Par **Bassamba Deno**, le **26/02/2017** à **16:34**

re, ok

dans quel article de la forum , le nombre de sujet sont delimite par jour ou par minuite.? svp

Par **Bassamba Deno**, le **27/02/2017** à **08:50**

re

I) deconcentre

A ) le gouverneur

B) prefet et sous

II) decentralisation

A) region departement

B) commun .

svp peut il me guide et me corriger .

Par **Isidore Beautrelet**, le **27/02/2017** à **10:59**

Bonjour

[citation] dans quel article de la forum , le nombre de sujet sont delimite par jour ou par minuite.? [/citation]

Ce n'est pas écrit car cela fait partie des règles de bienséances. Mais je vois que cela n'a pas l'air d'être évident pour vous, j'ai donc complété l'article 3 [citation] Evitez le cross-posting et le flood: ne postez pas en double ou partout dans toutes les rubriques du forum. [fluo]**Attendez au moins 3 jours avant de faire remonter votre sujet.** [/fluo][[/citation]

Vous êtes maintenant prévenu, si vous recommencez votre sujet sera bloqué.

Par **Fax**, le **27/02/2017** à **11:52**

Bonjour,

Bassamba Deno, en effet votre attitude est assez irrespectueuse dans la mesure où les utilisateurs vous apportent de l'aide en vous donnant des explications sur les exercices et sur les idées à approfondir en fonction du thème abordé. Et vous ne faites que repostez encore et encore suite aux explications données pour savoir si c'est bon. Nous ne sommes pas votre professeur, il n'y a que lui qui vous corrigera votre copie (encore faut il faire l'effort de la rédiger....).

Donc poster et reposter des plans modifiés un milliard de fois ne sert strictement à rien, tant pour vous que pour la communauté. Personne ne vous pondra un joli plan tout fait. Les éléments qui vous sont donnés sont de simples avis et conseils et c'est A VOUS de rédiger et donner votre copie à votre professeur. La correction qu'il vous donnera sur VOTRE TRAVAIL vous permettra d'avancer.

Bref arrêtez de poster et reposter alors que vous obtenez des réponses à vos interrogations. Tout ce que vous allez gagner avec cette attitude est que plus personne ne vous répondra.

Ensuite, vous ne faites pas d'efforts sur vos messages qui restent assez incompréhensibles : cela n'incite pas non plus la communauté à vous aider (et je ne parle même pas de votre attitude déplaisante à l'égard d'Isidore qui fait pourtant preuve de patience).

Par **Isidore Beautrelet**, le **27/02/2017** à **12:28**

Bonjour



Un grand bravo à Fax !

Par **Bassamba Deno**, le **27/02/2017** à **12:36**

re,  
vos tolerances aide ce transforme mechant ,vive entr' aide vive la tolerance vive studieut  
juriste performancr , me aide sur mon sujet .

Par **Fax**, le **27/02/2017** à **12:47**

Bon visiblement vous ne voulez pas comprendre donc tant pis. Et bien sûr remettre la faute sur le site ou ceux qui répondent est tellement plus simple. Bref, encore une fois une perte de temps.

Par **RachelC**, le **27/02/2017** à **13:07**

Bonjour,

Bon, Fax a bien résumé, je propose qu'on arrête de se prendre la tête à répondre.

Par **Isidore Beautrelet**, le **27/02/2017** à **13:18**

Bonjour

Tout à fait. Je ferme le sujet et le déplace au trou noir.